

Dimanche 22 novembre 2026 • 9h00 à 15h00 • Gymnase Charles de Foucauld – 32 rue de
Quimper – 29200 Brest

1. COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____

2. RÉSERVATION DES EMPLACEMENTS

Emplacements (1,20 m) : ☐1 ☐2 ☐3 ☐4 ☐Autre : _____
Tarif : 5 € / emplacement (table + chaise comprises) Total : _____ €
Portant personnel : ☐Non ☐Oui (1 maximum) Nombre : _____ Total : _____ €
Tarif portant : 3 € (12 disponibles – remboursé si indisponible).
TOTAL À RÉGLER : _____ €

3. INSCRIPTION PAR COURRIER UNIQUEMENT

Envoyer ce bulletin accompagné des documents demandés et du règlement à :

APEL École Maternelle Primaire Charles de Foucauld – 32 rue de Quimper – 29200 Brest

Règlement : ☐Chèque à l'ordre de l'APEL Charles de Foucauld

4. DOCUMENTS ET DÉCLARATIONS

- ☐J'ai pris connaissance du règlement du vide-grenier et je m'engage à le respecter.
☐Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant(e).
☐Je déclare vendre uniquement des objets personnels et usagés.
☐Je déclare ne pas avoir participé à plus de deux ventes au déballage en 2026.
☐J'ai pris connaissance des informations relatives au traitement de mes données personnelles.

PIÈCE D'IDENTITÉ

Type : _____ N° : _____
Date de délivrance : _____ Autorité : _____

5. SIGNATURE

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus et accepte le règlement du vide-grenier.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2026

Signature : _____

À conserver : le règlement complet du vide-grenier est disponible avec ce bulletin.

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

Dimanche 22 novembre 2026 – 9h00 à 15h00

Gymnase Charles de Foucauld – 32 rue de Quimper – 29200 Brest

1. Organisation

Le vide-grenier est organisé par l'APEL École Maternelle Primaire Charles de Foucauld au gymnase Charles de Foucauld à Brest.

2. Qui peut participer ?

Le vide-grenier est réservé aux particuliers. Les exposants vendent exclusivement des objets personnels et usagés, conformément à la réglementation des ventes au déballage.

3. Les emplacements

Tarif : 5 € par emplacement de 1,20 mètre. Chaque emplacement comprend une table et une chaise.

Possibilité de réserver plusieurs emplacements dans la limite des disponibilités.

4. Portants

Les portants ne sont pas fournis. Les exposants peuvent apporter leur propre portant (3 € par portant, dans la limite fixée par l'organisateur).

5. Installation

Accueil des exposants à partir de 7h00. Ouverture au public à 9h00. Les exposants doivent rester sur leur emplacement jusqu'à 15h00 et ne sont pas autorisés à remballer avant cette heure.

6. Réservation, inscription et règlement

Les exposants peuvent s'inscrire en ligne via le formulaire HelloAsso, accessible depuis la page du vide-grenier sur le site vide-greniers.org ou en scannant le QR code présent sur les affiches.

Une inscription par courrier reste également possible en retournant le bulletin d'inscription et les documents demandés à l'adresse de l'APEL.

Pour une inscription par courrier, le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre de « APEL Ecole Maternelle Primaire Charles de Foucauld ».

L'inscription est prise en compte sous réserve de la réception de l'ensemble des documents demandés et du règlement correspondant, et dans la limite des emplacements disponibles. Les annulations ne donnent pas lieu à remboursement, sauf décision de l'organisateur en cas de force majeure.

7. Objets autorisés

Seuls les objets personnels et usagés appartenant à l'exposant peuvent être proposés à la vente. Les marchandises neuves ou interdites par la loi sont exclues.

8. Respect des lieux

Les exposants s'engagent à respecter les locaux, le matériel mis à disposition et à laisser leur emplacement propre en fin de journée.

9. Responsabilité

Chaque exposant est responsable de ses biens. L'APEL ne pourra être tenue responsable en cas de perte, vol ou dégradation.

10. Registre des exposants et protection des données personnelles (RGPD)

Conformément à la réglementation applicable aux ventes au déballage, l'APEL École Maternelle Primaire Charles de Foucauld tient un registre des exposants comportant les informations obligatoires d'identification des participants et les références de leur pièce d'identité. Ce registre peut être présenté aux autorités compétentes sur demande.

Données recueillies et finalités

Les informations recueillies lors de l'inscription, qu'elle soit effectuée via HelloAsso, vide-grenier.org ou par courrier, sont utilisées uniquement pour :

- gérer les inscriptions et l'organisation du vide-grenier ;
- établir le registre obligatoire des exposants ;
- contacter les exposants si nécessaire concernant la manifestation.

Ces données sont traitées par l'APEL École Maternelle Primaire Charles de Foucauld, responsable de l'organisation de la manifestation. Elles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers, sauf lorsque la loi l'exige.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'organisation de la manifestation et au respect des obligations légales applicables au registre des exposants.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et d'opposition lorsque ces droits sont applicables. Ces droits peuvent être exercés par e-mail à : president@apelcdf.org.

La validation du présent règlement sur HelloAsso, vide-grenier.org ou la signature du bulletin papier vaut prise de connaissance de cette information relative au traitement des données personnelles.

11. Acceptation du règlement

Toute inscription implique que l'exposant déclare avoir pris connaissance du présent règlement, l'avoir compris et l'accepter dans son intégralité.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR – PARTICULIERS

Je soussigné(e), participant au vide-grenier organisé par l'APEL École Maternelle Primaire Charles de Foucauld, déclare sur l'honneur :

- ☐ ne pas être commerçant(e) ;
- ☐ vendre uniquement des objets personnels et usagés (article L.310-2 du Code de commerce) ;
- ☐ ne pas avoir participé à plus de deux ventes au déballage au cours de l'année civile 2026 (article R.321-9 du Code pénal) ;
- ☐ avoir pris connaissance du règlement du vide-grenier et m'engager à le respecter.

Protection des données personnelles

J'ai pris connaissance des informations relatives au traitement de mes données personnelles figurant dans le règlement du vide-grenier. J'accepte que les informations fournies lors de mon inscription soient utilisées par l'APEL École Maternelle Primaire Charles de Foucauld pour la gestion de la manifestation et la tenue du registre obligatoire des exposants.

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / 2026

Signature : _____

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Quelle que soit la modalité d'inscription choisie, les documents suivants sont nécessaires:

- 01 Validation du présent règlement et de la déclaration sur l'honneur.
- 02 Informations relatives à la pièce d'identité: type de document, numéro, date de délivrance et autorité de délivrance (mairie ou préfecture).
- 03 Une copie de la pièce d'identité peut être demandée par l'organisateur pour préparer le registre des exposants.

Inscription par courrier

Les documents demandés peuvent être envoyés à:

APEL École Maternelle Primaire Charles de Foucauld
32 rue de Quimper
29200 Brest

Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre de « APEL Ecole Maternelle Primaire Charles de Foucauld ».

Rappel

Toute inscription est soumise à la réception des documents demandés, du règlement correspondant et aux disponibilités restantes.

Inscription en ligne

Les exposants peuvent s'inscrire via le formulaire HelloAsso, accessible depuis la page du vide-grenier sur le site vide-greniers.org ou en scannant le QR code présent sur les affiches.